

## **HABITER ENFIN !**

### **AG 04 07 24 – RAPPORT MORAL**

Au tout début juillet 24 entre les 2 tours des législatives -et donc sans connaître la nouvelle représentation nationale, ni les gouvernements et politiques publiques qui en sortiront-, les adhérents, administrateurs, familles, et salariés, ne peuvent que constater dans la durée la pertinence toujours renouvelée du projet d'Habiter Enfin !

Pertinence d'une action socio-juridique dans le domaine de l'accès à un logement adapté et décent pour des familles qui font face à une crise locative majeure pour les classes moyennes, et bien entendu surtout les classes plus précaires dans toute la région littorale, et notamment à Montpellier. La surabondance de demandes locatives bon marché, favorise l'ampleur et les développements de stratégies discriminatoires en systèmes produisant des gains illégitimes et illégaux sur le dos des personnes les plus vulnérables. Le procès des familles de la résidence FDR, gagné en première instance en sept 23 le démontre, même si le juge pénal n'a pas été jusqu'à approfondir la question des gains accumulés en dépit des règles et des signalements, ni qui en profitait. L'appel pourrait-il approfondir cet aspect ?

Une annexe jointe à ce rapport précise notre analyse de ce procès exceptionnel.

Depuis près de 30 ans l'association accompagne des familles notamment les plus fragiles facilement discriminées, comme les femmes seules, les personnes handicapées et/ou d'origine étrangère réelle ou supposée, dans leur recherche d'un accès à un logement adapté et décent. La qualité d'écoute et d'accueil inconditionnel de familles très désemparées, celle des accompagnements collectifs et personnalisés que prodigue l'équipe salariale, sont à souligner, notamment en 23 avec la préparation du procès.

Nous remercions vivement l'équipe salariée. Le Rapport d'Activité 23 et des bilans intermédiaires 24, détaillent les différentes actions qu'elle a su mener.

Cette expertise est mise au service des familles, mais aussi des coopérateurs ou intermédiaires du logement, des chercheurs universitaires, et des décideurs des politiques publiques et des organismes sociaux. Nous préconisons une relance des actions de sensibilisation, et des rencontres partenariales qui permettraient d'organiser des plaidoyers, témoignages, éclairages, dans une période où les curseurs de gestion voire les législations risquent d'évoluer, et d'impacter les dispositifs d'attribution locative du public et la mise en location sur le marché.

Cette démarche pourrait se réaliser portée par l'action « Porte voix ».

Des adaptations du fonctionnement d'HE ! sont nécessaires. Comme la régulation qu'il faut renforcer face à la surabondance des demandeurs en saisine directe ou sur orientation. Et ce, tout en gardant un seuil d'accessibilité très bas pour les plus en difficulté ou très isolés. Comme aussi les très nombreuses demandes de « mutation » sans réponse au sein des parcs publics, qui mériteraient d'être traitées directement par les bailleurs sociaux.

Les locaux de l'association ont aussi connus des aménagements. Si notre siège et les locaux d'accueils collectifs sont toujours au Centre Social CAF « L'île aux familles », nous louons des locaux au square Corte à proximité, offrant ainsi des conditions d'accueil et d'écoute personnalisées bien meilleures avec 3 petits bureaux et l'accès à une salle de réunion y compris au delà des horaires du centre social.

Ce qui ne change pas vraiment et heureusement, ce sont les soutiens financiers renouvelés de la CAF, des services de l'état, de la Région, de la Métropole et de la Ville, et les cofinancements ou coopérations menées avec la Fondation Abbé Pierre, et la SA3M. Cette reconnaissance renouvelée est essentielle, nous les en remercions. D'autres reconnaissances comme celle judiciaire en sept 23, ou la désignation de notre directrice comme l'une des Délégué-e-s du Défenseur des Droits pour l'Hérault, nous sont précieuses.

Quels que soient leurs rôles, grand merci à tous les acteurs de ce projet de justice et de solidarité.